

## Programme Erasmus+

### Mobilités Internationales de Crédits

#### Action Clé 1: Mobilités des individus

#### Qu'est-ce que c'est?

La mobilité de crédits peut être définie comme une période limitée d'études ou de stage à l'étranger (dans le cadre d'études en cours dans un établissement d'origine) dans le but d'obtenir des crédits. Après la phase de mobilité, les étudiants retournent dans leurs établissements d'origine, où les crédits doivent être reconnus et ils terminent leurs études.

#### Comment ça marche?

Les **étudiants** (de tous les niveaux) et les candidats au doctorat peuvent étudier à l'étranger pendant une période de trois mois (un trimestre), jusqu'à un maximum de 12 mois dans chaque cycle d'études et peuvent bénéficier d'une subvention Erasmus+.

Pour que la mobilité se produise, un Établissement d'Enseignement Supérieur (**EES**) dans un pays programme doit signer un **accord interinstitutionnel** avec un EES dans un pays partenaire. En vertu de cet accord, un EES du pays partenaire peut recevoir des étudiants, des doctorants ou du personnel d'un EES des pays partenaires, et peut également envoyer des étudiants, des doctorants ou du personnel à un EES dans un pays partenaire. Dans l'accord, les institutions d'envoi et de réception conviennent de l'ensemble des cours ouverts aux étudiants invités. Ces accords garantissent que l'institution d'envoi reconnaîtra les crédits acquis par ses étudiants pour des activités réussies à l'étranger, ce qui contribuera au diplôme des étudiants une fois de retour.

<b>Pays Programme</b>	28 membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, ancienne République Yougoslave de Macédoine, Turquie
<b>Pays Partenaires</b>	Les autres pays du monde (Voir Guide du programme)

#### Comment les mobilités sont financées?

Les étudiants et les doctorants des pays partenaires peuvent recevoir une contribution mensuelle à leurs frais à l'étranger variant entre EUR 750, EUR 800 ou 850 EUR (selon le coût de la vie dans les pays programme: Groupe 1, 2 ou 3). Pour les étudiants et les doctorants des pays programme qui se rendent dans les pays partenaires, la contribution est de 650 EUR par mois pour tous les pays partenaires.

Groupe 1	Danemark, Irlande, France, Italie, Autriche, Finlande, Suède, Royaume Uni, Liechtenstein, Norvège
Groupe 2	Belgique République tchèque, Allemagne, Grèce, Espagne, Croatie, Chypre, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Islande, Turquie
Groupe 3	Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, ancienne République Yougoslave de Macédoine

Chaque participant individuel sélectionné recevra une contribution de voyage en fonction de la distance de l'établissement envoyeur à l'établissement récepteur.

Distance	Contribution voyage
100-499 km	EUR 180
500-1999 km	EUR 275
2 000-2 999 km	EUR 360
3 000-3 999 km	EUR 530
4 000-7 999 km	EUR 820
≥8 000 km	EUR 1100

#### Comment un étudiant libanais peut-il postuler?

L'étudiant, qui doit être inscrit dans un EES libanais reconnu, devrait contacter le Bureau des Relations Internationales de son institution pour voir les bourses offertes par des projets de Mobilité internationale de Crédits signés avec des EES des pays Programme et comment postuler.

#### Pour plus d'informations

Consulter le "Coin des étudiants" sur le site Web du Bureau National Erasmus+ du Liban à [www.erasmusplus-lebanon.org](http://www.erasmusplus-lebanon.org), écrire à [neo@erasmusplus-lebanon.org](mailto:neo@erasmusplus-lebanon.org) ou appeler le +961 3 654180.